

Compte rendu

Séance du conseil municipal du 6 juillet 2020

Présents : MM. BOIREAU Xavier, BOYER Philippe, Mmes DELVAL Cécile (arrivée à 20 h 30), BELIME Sandrine, M. ROBBE Pierre-André, MM. DANIEL Guy, GUILLEMIN Jean-Marie, GUYON Laurent, LEUBA Guillaume, POURCELOT Guillaume, ROUX Stéphane, Mmes TAMOUD Laïla, VUEZ Audrey, LEDUC Evelyne (arrivée à 20 h 30)

Excusées : Mme POIVREL Claudie, Mmes DELVAL Cécile et Evelyne LEDUC (jusqu'à 20 h 30)

Secrétaire de séance : M. POURCELOT Guillaume

Ordre du jour

- 1.Approbation du compte rendu du conseil municipal du 4 juin 2020
- 2.Délégation au maire par le conseil
- 3.Délibération vente de bois feuillus (5 lots 10 Euros)
- 4.Délibération cabinet médical (convention pour chaque intervenant)
- 5.Délibération reprise voirie impasse de la source
- 6.Délibérations aux différents syndicats (Syndicat des Eaux de Joux, SIEL et Syndicat Mixte du Mont d'Or)
- 7.Convention avec l'Association Asalée/local cabinet médical/Tarif
- 8.Périscolaire (bail, travaux)
- 9.Questionnaires diverses

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 4 juin 2020

M. le Maire demande d'approuver le conseil du 4 juin 2020. Les conseillers l'approuvent à l'unanimité des personnes présentes (12 voix pour).

2. Délégation au Maire par le conseil

La délibération pour délégations au Maire consenties par le Conseil Municipal est prise à l'unanimité des personnes présentes (12 voix pour).

Arrivées de Mmes LEDUC Evelyne et DELVAL Cécile.

3. Délibération vente de bois feuillus

M. Laurent GUYON explique la nécessité de nommer 3 garants de la bonne réalisation des travaux forestiers des affouagistes. Trois personnes se portent volontaires : Mme BELIME Sandrine, M. ROBBE Pierre-André, M. GUYON Laurent.

Il est proposé de vendre 5 lots de feuillus de 10 stères environ pour vente entre habitants au prix de 10,00 € le stère. Le conseil valide cette proposition (14 voix pour).

8. Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Une délibération est nécessaire afin de voter les titulaires et suppléants à ladite commission.

Ont été élus :

- Titulaires : M. BOIREAU Xavier, M. BOYER Philippe, M. POURCELOT Guillaume
- Suppléants : Mme VUEZ Audrey, M. ROBBE Pierre-André, M. ROUX Stéphane

9. Convention avec l'Association « ASALEE »/local cabinet médical/Tarif

Mme VUILLERME Valérie, salariée au sein de l'association «ASALEE», demande d'occuper de façon provisoire les locaux de la Mairie (cabinet médical) afin d'effectuer ses consultations.

Un loyer de 100,00 €/an lui sera demandé pour un jour d'occupation par semaine.

10. Périscolaire (bail, travaux ...)

. Un accord de principe est donné par M. TURNERIE sur le bail de location des locaux route de Lausanne pour le périscolaire.

. Les cinq communes ont donné un accord de principe pour la participation financière de ces travaux qui débuteront début septembre. L'ouverture de ce service est prévue en janvier 2021.

11. Travaux captage d'eau

Suite à l'acquisition par la commune d'une parcelle au lieu-dit « Les Mouilles », des travaux sont à prévoir pour la protection du captage d'eau (financés sur le budget AEP).

12. CU M. CHEVALLEY

Une demande de CU a été déposée par M. CHEVALLEY. Dans l'attente de la validation du futur PLU, le Maire propose d'opposer un sursis à statuer à la demande de CU de M. CHEVALLEY (14 voix pour).

13 .Questions diverses – information diverses

. M. GUYON Laurent donne un retour d'informations suite à sa rencontre avec le garde de l'ONF. Celui-ci fait part des nouvelles consignes interdisant le brûlage des branchages de la commune. Il y aura lieu de trouver une autre solution (broyage, déchetterie...).

Suite à la vente de bois annulée au printemps, l'ONF essaiera de proposer un lot de 300m3 de bois de la commune à la prochaine vente prévue cet automne.

. Un nouveau permis de construire a été déposé pour le hangar ferroviaire du Conifer. Le demandeur s'engage à démonter cet hangar dans un délai de 12 mois.

. Problème du chantier commencé il y a 9 ans route de Lausanne. Pas de solution évidente s'offre à la commune pour faire avancer la situation sinon de rencontrer le propriétaire pour connaître sa vision future.

. Il est demandé de réfléchir pendant l'été à des idées à mettre en place au niveau de la commission écologie. Ces idées pourraient ensuite être discutées avec l'ensemble de la population.

La séance est levée à 23 h 19.

Prochaine réunion le 7 septembre 2020.

